



Descriptif général de fonctionnement de notre association :

L'objectif de notre association est le soutien scolaire. Ce soutien s'adresse aux enfants du primaire et du secondaire (6^{ème} à la Terminale y compris l'option S), aux Prépas post Bac, ainsi qu'aux adultes.

Les matières enseignées sont :

- La lecture, la grammaire et le calcul pour le primaire,
- les Mathématiques, le Français et l'Anglais, l'Allemand et l'Histoire-Géographie pour le secondaire court (6^{ème} à la 3^{ème}).
- Les Mathématiques, la Physique, Chimie, le Français, l'Anglais, l'Allemand, Éco-Droit, et Gestion, pour le secondaire long (Seconde à Terminale).
- L'anglais conversationnel pour les adultes
- La remise à niveau Mathématiques pour la préparation aux Concours Administratifs ou de la Fonction Publique de catégorie C, pour les adultes.
- La découverte bureautique "Microsoft Office" et informatique pour les adultes.
- Cours de Prépas aux Grandes Écoles (post Bac S).

Les matières peuvent varier, d'une année scolaire à l'autre, en fonction du bénévolat des intervenants recrutés.

La participation financière demandée aux familles est de 12 € par mois et par adhérent. Cette participation permet de couvrir les achats de fournitures et des ouvrages scolaires, l'abonnement téléphonique et l'assurance Responsabilité Civile de l'Association.

La Municipalité de Moncourt-Fromonville a mis gracieusement six locaux rénovés à notre disposition et en supporte les charges (entretien ménager, éclairage, chauffage et sécurité des locaux). Les intervenants, parents, étudiants, enseignants et ingénieurs-chercheurs, retraités, sont bénévoles.

- Les horaires de fonctionnement de l'association sont :
 - Le Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
 - Le Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
 - Le Lundi soir et le Mercredi soir, de 18h à 20h, pour les cours adultes
- La durée d'un cours est d'une heure, par jour ouvré et par matière. Un adhérent inscrit peut ainsi participer à un cours d'une heure le mercredi et d'une heure le samedi, ou dans plusieurs matières le même jour, sans majoration de cotisation.
- Les "classes" sont composées de 4 adhérents maximum, sauf pour les cours adultes (7 à 8 adhérents).

Un Règlement Intérieur et les Statuts de l'association sont remis lors de l'inscription.

Chaque intervenant dispose d'une salle de cours équipée (tables, tableau, photocopieuse, ouvrages scolaires). Chaque intervenant est libre de proposer son volume horaire et son (ou ses) jour(s) de soutien (le mercredi après-midi, le samedi matin ou après-midi. Ce choix, effectué avant la rentrée scolaire, est appliqué alors pour toute l'année scolaire à suivre. En raison du caractère bénévole de l'intervenant, il n'a aucune obligation de prestation (absence pour raisons personnelles, familiales, de santé, etc., ...) ou de résultat.

Sauf volonté particulière d'un intervenant, le soutien n'est pas proposé durant les vacances scolaires.

L'effectif normal de sa "classe" est de deux à trois élèves et peut aller, avec son accord, jusqu'à quatre, si le niveau de classe est identique et dans le même établissement scolaire.

Les intervenants n'ont pas de discipline à gérer. Si un manque de volonté de travail est constaté, le bureau de l'association contacte la famille et une radiation est alors envisagée.

Les inscriptions ont lieu en Septembre de chaque année, pour l'année scolaire en cours, et en cours d'année scolaire, si des créneaux correspondants sont disponibles..
